

Aqu'anniversaire

Date de l'animation

Samedi

Prénom et nom de l'enfant *

.....

Date de naissance de l'enfant

...../...../.....

Nombre de participants

..... enfants

..... accompagnateurs

	Cocher votre choix
**Créneau 1 Animation de 14h30 à 15h20	<input type="checkbox"/>
**Créneau 2 Animation de 15h30 à 16h20	<input type="checkbox"/>

* Un seul enfant peut fêter son anniversaire lors d'un aqu'anniversaire (sauf dans le cas de jumeaux / jumelles)

** Début des 4h00 d'accès au Centre Nautique pour chaque groupe à 14h15.

Renseignements concernant le représentant légal de l'enfant

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Nom de l'accompagnateur 1 :

Nom de l'accompagnateur 2 :

Renseignements concernant les enfants qui participent à l'aqu'anniversaire

1. *Nom : Prénom : Date de naissance :

2. Nom : Prénom : Année de naissance :

3. Nom : Prénom : Année de naissance :

4. Nom : Prénom : Année de naissance :

5. Nom : Prénom : Année de naissance :

6. Nom : Prénom : Année de naissance :

7. Nom : Prénom : Année de naissance :

8. Nom : Prénom : Année de naissance :

9. Nom : Prénom : Année de naissance :

10. Nom : Prénom : Année de naissance :

11. Nom : Prénom : Année de naissance :

12. Nom : Prénom : Année de naissance :

13. Nom : Prénom : Année de naissance :

14. Nom : Prénom : Année de naissance :

15. Nom : Prénom : Année de naissance :

* Nom / prénom / date de naissance de l'enfant fêtant son anniversaire



Partie réservée à l'administration

Paiement

- Chèque
- Espèces
- Carte bleue
- Chèques vacances

Choix du créneau

- Créneau 1 (14h30-15h20)
- Créneau 2 (15h30-16h20)

Date de paiement :

Nom et signature de la personne ayant réceptionné les documents :

Autorisation de publication d'une photographie

Je soussigné(e) (prénom, nom).....
demeurant à (adresse).....

autorise

n'autorise pas

la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à publier les photographies prises sur lesquelles je figure / mon (mes) enfant(s) figure(nt)*, en vue de les diffuser, dans un objectif d'information et de valorisation des actions portées par la Communauté d'Agglomération, pour illustrer divers documents réalisés par elle (notamment brochures, revue « Entre Sarre et Blies », affiches) ou les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site Internet désigné à l'adresse : <http://www.agglo-sarreguemines.fr>, ou sur les réseaux sociaux comme facebook ou sur instagram.

Valable pour une durée de 3 ans, cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande écrite à : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences – Service communication - 99, rue du Maréchal Foch
57200 Sarreguemines - Tél. : 03 87 28 30 30 / Fax : 03 87 28 30 31 / Courriel : contact@agglo-sarreguemines.fr

Fait le..... en double exemplaire A

Signature

*prière de rayer les mentions inutiles

Règlement de l'aqu'anniversaire

Le règlement intérieur du Centre Nautique s'applique pour cette activité. Il est visible à l'entrée du Centre Nautique.

Animation

L'encadrement de l'animation de 50 minutes se fera uniquement par un éducateur sportif du Centre Nautique. La zone d'animation sera privatisée pour l'anniversaire uniquement pendant la durée de l'animation. Le matériel utilisé lors de l'animation variera en fonction de l'âge et du niveau des enfants (structure gonflable, parcours ludique, wibit, etc.) Les enfants seront ensuite libres d'évoluer dans les autres bassins à leur guise.

Accompagnateurs

1 accompagnateur pour 8 enfants.

Les enfants sont sous la responsabilité des accompagnateurs dans l'ensemble du complexe (vestiaires, bassins, plage, etc.). Les accompagnateurs doivent avoir une tenue adaptée. Ils ne peuvent en aucun cas laisser les enfants évoluer seuls, sans surveillance, dans les bassins. Les accompagnateurs peuvent être sollicités par l'éducateur sportif lors de l'animation. En cas de non respect du règlement de l'aqu'anniversaire et du règlement intérieur, la direction du Centre Nautique se réserve le droit d'exclure le groupe.

Vestiaires

Un vestiaire collectif est mis à disposition des enfants et des accompagnateurs. Les garçons et les filles seront séparés. Les vestiaires seront fermés à l'aide du badge confié au responsable du groupe.

Remboursement

Pour des raisons d'organisation, tout aqu'anniversaire non décommandé avant J-15 ne pourra être remboursé. Le remboursement se fera uniquement sur présentation de la carte d'identité fournie lors de l'inscription. Les chèques vacances ANCV et les Coupons Sports ANCV ne pourront être remboursés.

Goûter

La mise en place et le nettoyage de l'espace goûter est effectué par le personnel d'entretien du Centre Nautique. Un réfrigérateur est mis à disposition pour les boissons et les gâteaux (fournis par les parents). A noter que les **bouteilles en verre** de jus et autres boissons **sont interdites**. **Il convient de ramener votre propre vaisselle en plastique ou en carton.**

Tarification

70 € pour 10 enfants (1 accompagnateur gratuit par tranche de 8). 6 € par enfant supplémentaire (maximum 15). Ce tarif comprend l'animation par l'Éducateur Sportif et un accès de 4 heures pour chaque enfant et chaque accompagnateur.

La sortie doit se faire à 18h15. Tout dépassement sera facturé 0,60 € par enfant.

Tout accompagnateur supplémentaire devra s'acquitter de son droit d'entrée.

1 seul enfant peut fêter son anniversaire lors d'un aqu'anniversaire (sauf dans le cas de jumeaux / jumelles).

Horaires : 14h15 - 18h15

14h15 : accueil

14h30 - 15h20 : animation groupe 1

14h30 - 16h20 : animation groupe 2

18h15 : sortie

Signature